



Fusionner des parcelles

Etape	Outil	Action
1	PARCELLES VIT.	Cliquez sur le contexte « <i>PARCELLES VIT.</i> ».
2		Sélectionnez la parcelle de départ (c.à.d. la parcelle à laquelle vous voulez rajouter la parcelle avoisinante).
3		Cliquez sur « <i>Fusionner des parcelles</i> ».
4		Une fois l'outil activé, cliquez sur la parcelle avoisinante. Celle-ci apparaît également en jaune.
5	Terminer la fusion:  	Validez la fusion des deux parcelles.
6		Après validation, les deux parcelles sont fusionnées. La nouvelle parcelle reprend les données (attributs) de la parcelle de départ (voir fiche attributaire). Le choix des aides est cependant regroupé. En cas d'apparition de conflits, un message d'erreur s'affiche. En validant, les modifications sont reprises au niveau du tableau des parcelles.

Remarques :

- Des parcelles avec des FLIK à réactiver ne peuvent pas être fusionnées avec d'autres parcelles.
- Un message d'erreur s'affiche lorsque des parcelles avoisinantes ne sont pas entièrement adjacentes à la parcelle initiale (par exemple, dans le cas d'un chemin de campagne séparant les parcelles). L'opération est alors rejetée.
- La fusion de parcelles dont les FLIK portent un statut « bio » différent n'est pas possible. Un message d'erreur s'affiche. L'opération est alors rejetée.